

## **PUBLICATION du 02 juillet 2021**

DORSAL va procéder à des travaux et construire un réseau de communications électroniques sur les communes de **Arrènes** (code INSEE 23200) et de **Saint-Goussaud** (code INSEE 23006).

Le réseau sera créé le long des RD 48, RD50 et RD43. Il aura une longueur de 6.300 km en tranchée.

Coordonnées (WGS84) de l'origine X : 1.5699 Y : 46.0711 et de destination X : 1.5793 Y : 46.0409.

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée mécanisée conformément au règlement de voirie.

Ces travaux débuteront le 27/06/2022 pour une durée de 2 mois.

En application de la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009 (art L.49 du Code des Postes et Communications Electroniques), et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître auprès de DORSAL, dans un **délai de six semaines à compter de la date de la présente publication**, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse à l'issue du délai précisé ci-dessus, DORSAL procédera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte DORSAL  
27, boulevard de la Corderie - Bâtiment D  
87031 LIMOGES  
Contact : Téléphone 05 87 21 30 70  
Mail : [contact@dorsal.fr](mailto:contact@dorsal.fr)